

---

## ACTUALITES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

### Accessibilité

Accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction – [Texte intégral](#)

### Travail, Emploi

Reconnaissance en maladies professionnelles des pathologies liées à une infection au SARS-CoV2 – [Texte intégral](#)

Mobilisation des fonds de développement de l'inclusion et du fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées en soutien aux entreprises sociales inclusives – [Texte intégral](#)

Avis de recrutement de deux travailleurs handicapés par la voie contractuelle dans le corps des adjoints techniques de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2020 – [Texte intégral](#)

Avis de recrutement d'un travailleur handicapé par la voie contractuelle dans le corps des adjoints techniques du ministère de la justice au titre de l'année 2020 – [Texte intégral](#)

Avis de recrutement d'un travailleur handicapé par la voie contractuelle dans le corps des adjoints administratifs du ministère de la justice au titre de l'année 2020 – [Texte intégral](#)

Avis d'un recrutement de 69 travailleurs en situation de handicap par la voie contractuelle dans le corps des surveillants et des surveillantes de l'administration pénitentiaire ouvert au titre de la 2e session de l'année 2020 – [Texte intégral](#)

### Droits des personnes handicapées

Mise en œuvre des obligations et engagements du Gouvernement en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap des sites internet, extranet, intranet et application mobiles publics – [Texte intégral](#)

### Prestation sanitaire et sociale

Réponse à la question écrite Sénat de Monsieur Jean-Yves Roux : Individualisation de l'allocation adulte handicapé – [Texte intégral](#)

### FIPHFP

Financement d'actions menées par l'AGEFIPH à destination des personnes en situation de handicap – [Texte intégral](#), pp.76-79

Financement d'actions menées par les ministères économiques et financiers à destination des personnes en situation de handicap – [Texte intégral](#), pp.80-81

Financement d'actions menées par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse à destination des personnes en situation de handicap – [Texte intégral](#), pp. 82-83

Financement d'actions menées par le CNFPT à destination des personnes en situation de handicap – [Texte intégral](#), pp. 84-85

Approbation du budget rectificatif n° 1 du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2020 – [Texte intégral](#), pp. 86-87

Composition de la commission des finances du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique – [Texte intégral](#), pp. 88-89

---

## ACTUALITES BIBLIOGRAPHIQUES

**Le quotidien d'un hôpital de jour pour enfants. Souffrance psychique et soin institutionnel** – Carbutar Jean-Michel (Coord.)

Dans un récit vivant et actuel, l'équipe d'un hôpital de jour témoigne du quotidien, de l'intime, de la rencontre et de l'échange d'une clinique engagée. En suivant la temporalité d'une journée ordinaire, s'y expose une pratique qui allie éducation, pédagogie et thérapeutique, non pas "contre" une pathologie, mais avec l'enfant en souffrance psychique et sa famille. Tous les acteurs –éducateurs, infirmière, institutrices, assistante sociale, secrétaire, pédiatre, psychologues, pédopsychiatres, directeurs, psychanalystes, psychomotriciens et cuisinière– racontent leur idée du soin qui s'inscrit dans une expérience collective et plurielle de quarante ans.... [Editions Erès, Collection La vie de l'enfant, 2020, 272p.](#) – [Fiche détaillée de l'ouvrage](#)

**Médiation thérapeutique avec le cheval. Expérience institutionnelle de l'équithérapie** – Barrois Cécile, Jean Perrine, Lebon Cristelle et al.

"A chaque fois que l'on me demande quel est le métier des auteurs, ils répondent avec enthousiasme : soignants dans un atelier d'équithérapie, en pédopsychiatrie. Et ils expliquent avec beaucoup d'émotion. Emotion de voir les enfants progresser, de les entendre raconter ce qu'ils vivent dans leur rencontre avec les chevaux, le lieu, les autres enfants. Ils ont envie de dire combien l'équithérapie peut être efficace, voire extraordinaire par moment. Pour écrire ce livre, comme dans notre pratique professionnelle, il a fallu relier leurs observations et leurs vécus subjectif auprès des enfants et des chevaux à des éléments théoriques. Collectivement, les auteurs ont analysé des situations pour transformer leur vécu et y donner du sens. C'est cela qui fait soin. Ce livre, composé de dessins, de témoignages, de descriptions et d'outils scientifiques, s'étire donc entre ces deux polarités, la théorie et l'émotion, le sens et la poésie, l'écrit et la parole, afin que les chevaux puissent avoir davantage leur place dans les hôpitaux ou les autres lieux d'accueil d'enfants en souffrance" [Editions Erès, Collection Trames, 2020, 320p.](#) – [Fiche détaillée de l'ouvrage](#)

**Travaux du Comité Permanent de l'Autisme et des Troubles Neuro-Développementaux** – Fédération Française de Psychiatrie

Ce "Livret" de documents accompagne la journée de restitution du 18 Septembre 2020. C'est la première étape dans le travail du Comité Permanent Autisme de la FFP, composé de cent psychiatres et de collègues d'autres disciplines, tous concernés par les TSA dans leur pratique. Il a été mis en place en 2018. L'objectif du Comité Permanent TSA TND de la FFP (ou Comité Permanent Autisme, raccourci en CPA) est d'apporter des mises à jour aux collègues : - d'une part à ceux qui participent à des instances officielles avec l'administration. - d'autre part à ceux qui travaillent au quotidien dans les services. [Fédération Française de Psychiatrie, 2020, 177p.](#) – [Texte intégral](#)

**Mise en œuvre de programme d'éducation thérapeutique pour les personnes avec trouble du spectre de l'autisme et leur famille.** – Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement

L'objectif de ce travail est de proposer des référentiels de compétences pouvant guider l'élaboration de programmes d'éducation thérapeutique. Pour cela, il a été effectué une analyse de la littérature, un état des lieux des programmes existants en France ainsi qu'une enquête de besoins auprès de personnes autistes et leurs familles. L'analyse de la littérature montre que les interventions éducatives dans le TSA sont surtout proposées aux parents et concernent peu les personnes elles-mêmes. Par ailleurs, elles concernent non pas tant les besoins éducatifs que des besoins généraux ce qui ne permet pas de préciser les compétences spécifiques à développer dans le TSA. Notre état des lieux a recensé 10 centres qui proposent des programmes d'ETP ou de psychoéducation dans le TSA dont nous avons recueilli les formats, contenus et thématiques. L'enquête de besoins a concerné 154 personnes autistes et 1013 aidants, répartis dans plusieurs régions françaises. Cette enquête de grande ampleur et première en la matière, a permis de recueillir les besoins éducatifs des personnes autistes et de leurs aidants, ainsi que leurs souhaits sur le format et les modalités d'organisation des programmes d'ETP. Des listes de compétences ont ensuite été élaborées à partir des besoins recensés et des thématiques mises en évidence dans l'état des lieux. Ces listes ont été déclinées en fonction de l'âge des personnes autistes et de leur niveau cognitif. Ce travail se conclut par des préconisations destinées à développer la démarche d'ETP dans le champ du TSA. Elles aideront également à l'élaboration d'un cahier des charges utilisable par les ARS dans le cadre d'appels à projet visant à accroître l'offre de programmes d'ETP dans le TSA. [Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, 2020, 140p.](#) – [Texte intégral](#)

### **Métiers de la rééducation de niveau bac+3 ou plus : davantage de diplômés et une bonne insertion professionnelle** – Croguennec Yannick

En 2019, 121 000 professionnels de la rééducation de niveau bac+3 ou plus (masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute et orthoptiste) exercent en France en 2019, quand ils n'étaient que 68 000 en 2000. Ces hausses d'effectifs sont portées par une forte augmentation du nombre annuel des diplômés, passé de 2 500 en 2007 à 4 400 en 2017, soit une croissance moyenne de près de 6 % par an entre ces deux périodes. Les diplômés sont issus de catégories sociales plus favorisées que la moyenne ; deux sur trois sont des femmes. Malgré la hausse du nombre des nouveaux diplômés, leur insertion dans le marché du travail est très rapide : 93 % des diplômés en 2013 ont trouvé leur premier emploi en moins de trois mois. Le mode d'exercice diffère selon la profession exercée, cela dès le premier emploi : 78 % des masseurs-kinésithérapeutes et 85 % des pédicures-podologues diplômés en 2013 se sont installés en libéral dès l'obtention de leur diplôme. Pour leur part, 62 % des ergothérapeutes et 41 % des orthoptistes ont commencé leur carrière par un emploi temporaire (CDD ou intérim), tremplin vers une activité pérenne. Fin 2018, près de 2 600 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sont inscrits à Pôle emploi à la recherche d'un métier de la rééducation de niveau bac+3 ou plus. La part des demandeurs d'emploi (2,1 %) au sein des professions concernées demeure à un très faible niveau, malgré la forte augmentation des professionnels en activité. [Etudes et résultats, Drees, n° 1159, 2020, 7p](#) – [Texte intégral](#)

### **Bilan 2020 de l'emploi associatif sanitaire et social** – Centre de ressources DLA social, médico-social et santé, coproduit par l'Uniopss et Recherches & Solidarités

Cette dernière édition montre une stabilité des effectifs du secteur. On compte 1,128 million de salariés en 2019, soit une légère augmentation de 0,1 % par rapport à 2018. Le nombre d'emplois était resté stable entre 2017 et 2018. L'augmentation de 7,5 % sur 10 ans, entre 2009 et 2019, de l'emploi dans les associations et fondations du sanitaire et social cache une certaine accalmie ces dernières années. Le secteur de la santé s'établit en 2019 à un peu plus de 167 000 salariés, en hausse de 0,2 % en un an. Le secteur de l'hébergement médicalisé connaît une baisse de 0,1 % entre 2018 et 2019, et compte plus de 201 000 salariés. L'action sociale sans hébergement connaît la même baisse de 0,1 %, avec cependant des situations contrastées en son sein. L'aide à domicile qui emploie en 2019 plus de 171 000 salariés subit une baisse de 1,8 % par rapport à 2018. L'accueil de jeunes enfants au contraire est en hausse de 2,3 % sur un an (près de 44 000 salariés). Le nombre d'établissements employeurs (au sens entité employeuse), le secteur en compte 35 446 en 2019, soit une augmentation de 4 % en 10 ans. La masse salariale distribuée par les associations et fondations du secteur sanitaire et social s'établit à 25,2 milliards d'euros en 2019, soit 58 % de la masse salariale totale du secteur privé non lucratif en France. Ces chiffres s'arrêtent à fin 2019 et donnent une photographie intéressante de la situation pré-Covid-19. Comment ces chiffres évolueront-ils en 2020 ? Les maintiens de subvention et mécanismes de tarification constituent-ils un amortisseur de la crise économique naissante pour certaines structures ? Faut-il s'attendre à une destruction massive d'emplois pour les autres, et à quelle échéance ? Il sera important de suivre l'évolution de l'emploi des structures qui, soit ont constitué la première ligne – avec des besoins de renfort RH largement exprimés au premier semestre 2020 –, soit ont connu plutôt une transformation de leurs activités et relations aux publics pendant le confinement (par exemple dans les accueils de jour, les centres sociaux), soit ont fermé totalement ou partiellement entre mi-mars et fin mai 2020. Retenons déjà qu'interrogés à la sortie du confinement, environ un quart des responsables du secteur sanitaire et social craignent que leurs associations ne puissent pas maintenir leurs effectifs, soit 9 000 employeurs. Sur le plan territorial, 6 régions de métropole comptent plus de 100 000 salariés, l'Île-de-France en tête avec plus de 177 000 salariés. 17 bilans régionaux de l'emploi associatif sanitaire et social, constitués par le CRDLA social, médico-social et santé - porté par l'Uniopss - et Recherches & Solidarités, viennent compléter le bilan national. [Uniopss, 2020, 16p.](#) – [Voir le bilan](#) / [Voir les 17 bilans régionaux](#)

### **Concevoir pour tous, mais avec qui ? Trois cas de co-conception avec des personnes en situation de handicap** – Peyrard Estelle, Chamaret Cécile

De plus en plus d'entreprises recourent à la co-conception et impliquent des utilisateurs dans leurs processus d'innovation. Dans ce contexte, la participation de publics ayant des besoins spécifiques apparaît comme un des moyens d'identifier et de prendre en compte ces besoins, et ainsi, de tendre vers la conception universelle. Pourtant, les démarches mêlant conception universelle et co-conception sont rares, et les apports réciproques des deux approches peu décrits. Les auteurs montrent, à travers trois cas de conception avec des personnes en situation de handicap (PSH), que cette participation permet une approche globale de la conception universelle, prenant en compte tous les aspects du produit et des usages associés. Ils soulignent les spécificités des démarches de co-conception avec des utilisateurs en situation de handicap, liées tant à la posture et aux croyances du concepteur qu'à celles de l'utilisateur. Ils formulent des recommandations pour les concepteurs et proposent des pistes pour de futures recherches. [Gérer & Comprendre, Les Annales des Mines, n° 141, 2020, pp.57-70](#) – [Voir le sommaire](#)

## **Promouvoir la santé et le bien-être dans le champ médico-social auprès des personnes en situation de handicap** – Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé -Fnes

Le secteur médico-social, qui régit les établissements et services spécialisés, privilégie souvent une approche médicale de la santé centrée sur l'accès aux soins. Cependant, la santé peut être abordée avec de multiples approches concourant ainsi au bien-être et à la qualité de vie des personnes en situation de handicap qui y sont accueillies, des professionnels qui y travaillent ainsi que l'entourage et les bénévoles qui s'investissent à leurs côtés. Pour mettre en évidence ces démarches en faveur de la santé globale (physique, mentale et sociale), la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) a produit une synthèse des actions "émergentes" et "prometteuses" de promotion de la santé réalisées dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) auprès des personnes en situation de handicap. [Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé, 2020, 22p.](#) – [Texte intégral](#)

## **Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et sanitaire** – Haute autorité de santé

Dans les secteurs social, médico-social et sanitaire, l'engagement des personnes concernées désigne toute forme d'action, individuelle ou collective, au bénéfice de leur santé, leur bien-être ou leur qualité de vie, ou de ceux de leurs pairs. Cet engagement nécessite en regard l'engagement des professionnels et des décideurs, afin que l'expérience, les besoins et préférences des personnes concernées soient pris en compte, tant dans le soin et l'accompagnement social et médico-social que dans l'amélioration des pratiques et des organisations ainsi que dans l'enseignement et la recherche. Cet engagement conjoint concourt à un meilleur service rendu aux personnes concernées et à l'augmentation de leur pouvoir d'agir. [HAS, 2020, 326p.](#) – [Voir la synthèse](#)

## **Les dépenses de santé en 2019 - Résultats des comptes de la santé - Édition 2020** – Drees

En France, les dépenses de santé accélèrent légèrement en 2019 (+2,1 % après +1,6 % en 2018 et +1,7 % en 2017). Ce regain de dynamisme s'explique principalement par l'évolution des soins hospitaliers (+2,4 %, après +1,1 % en 2018 et +1,6 % en 2017). Au total, la dépense de santé, mesurée à travers la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM), s'élève à 208,0 milliards d'euros en 2019 (8,6 % du PIB), soit 3 102 euros par habitant. Ce montant comprend les dépenses de soins hospitaliers (97,1 milliards d'euros), les soins de ville (56,5 milliards d'euros), les médicaments délivrés en ville (32,6 milliards d'euros), les autres biens médicaux (16,8 milliards d'euros) et les transports sanitaires (5,1 milliards d'euros). La participation financière des ménages poursuit son mouvement de baisse régulière depuis 2009 pour atteindre 6,9 % des dépenses de santé (CSBM), soit 213 euros de reste à charge par habitant par an. La Sécurité sociale prend en charge 78,2 % des dépenses de santé en 2019. Cette part de la Sécurité sociale a progressé de 0,2 point par rapport à 2018 sous l'effet notamment du vieillissement de la population et du développement des pathologies chroniques qui font augmenter le nombre d'assurés exonérés du ticket modérateur. Les organismes complémentaires (mutuelles, institutions de prévoyance et sociétés d'assurances) contribuent quant à elles à hauteur de 13,4 % de l'ensemble des dépenses de santé. La participation des organismes complémentaires reste globalement stable en 2019, avec une prise en charge importante sur certains postes notamment en optique et plus faible sur d'autres (par exemple, les soins hospitaliers). En France, la dépense de santé au sens international (DCSi) – qui recouvre la CSBM mais également les dépenses de soins de longue durée, de prévention et celles liées à la gouvernance du système de santé – s'établit à 11,3 % du PIB en 2018<sup>1</sup>, soit 1,4 point de plus que la moyenne de l'UE 28. Depuis 2013, les dépenses de santé sont dynamiques au sein des pays de l'OCDE. La France et l'Italie connaissent une hausse de leurs dépenses d'environ 2 % en moyenne par an (1,6 % en 2018), elles progressent d'environ 4 % par an en Allemagne (3,9 % en 2018). La France est toujours le pays où le reste à charge des ménages est le plus faible en part de dépense de santé (DCSi). [Collection Panoramas de la Drees-santé, 2020, 119p.](#) – [Texte intégral](#)

## **LU POUR VOUS**



### **Manuel de santé publique. Connaissances, enjeux et défis** – Raimondeau (Dir.)

S'appuyant sur de nombreuses illustrations concrètes, ce manuel dresse un large panorama des savoirs académiques et professionnels en santé publique, ainsi que des enjeux et défis à relever. En une vingtaine de chapitres, il permet de développer ses connaissances sur des notions fondamentales en épidémiologie, économie de la santé, protection sociale, organisation des systèmes de santé. Les régulations financière, juridique, administrative, mais aussi démocratique y sont décrites et analysées, en France, en Europe ou à l'échelle internationale. Les questions nouvelles de santé publique comme la e-santé, les effets de la mondialisation sur la santé ou les menaces imprévues ou méconnues, sont également présentées, en s'appuyant sur les situations les plus récentes telle la pandémie à Covid-19. [Presses de l'EHESP, Collection Références, Santé, Social, 2020, 608p.](#) – [Fiche détaillée de l'ouvrage](#)

## AGENDA NATIONAL

### Communiqués de presse

#### **Ministère des Solidarités et de la Santé, 23 septembre 2020**

"Olivier Véran installe le comité de suivi du Ségur de la santé et annonce la concrétisation des premiers engagements"  
- [Voir le communiqué](#)

#### **Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, 21 septembre 2020**

"Le Gouvernement accélère la mise en accessibilité des démarches administratives en ligne avec l'aide du plan France Relance" – [Voir le communiqué](#)

#### **Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 18 septembre 2020**

"1er janvier 2021 : Entrée en vigueur des logements évolutifs" – [Voir le communiqué](#)

#### **Ministère des Solidarités et de la Santé, 15 septembre 2020**

"Remise au Gouvernement du rapport relatif à la création de la branche "Autonomie" établi par M. Laurent Vachey" – [Voir le communiqué](#)

#### **Macif, Ipsos, 15 septembre 2020**

"La situation des aidants en 2020 : enquête nationale Ipsos-Macif" – [Voir l'enquête](#)

#### **Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 14 septembre 2020**

"France Relance porte les investissements structurels d'une société plus inclusive" – [Voir le communiqué](#)

#### **Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 11 septembre 2020**

"Des mesures exceptionnelles de prise en charge des masques inclusifs pour soutenir le recrutement et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap" – [Voir le communiqué](#)

#### **CNSA, 11 septembre 2020**

"Expérimentation du formulaire national de demande d'aide à l'autonomie pour les personnes âgées à domicile" – [Voir le communiqué](#)

#### **Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 10 septembre 2020**

"Ecole inclusive - Le Gouvernement s'engage dans la scolarisation des enfants en situation de polyhandicap" – [Voir le communiqué](#)

#### **Ascodocpsy, 10 septembre 2020**

"Ouverture du nouveau site web d'Ascodocpsy" – [Voir le site](#)

#### **Ministère des Solidarités et de la Santé, 8 septembre 2020**

Coronavirus (Covid-19) "Fiche établissements de santé. Recommandations applicables aux établissements de santé autorisés en psychiatrie et services de psychiatrie en situation de dégradation épidémique" – [Voir le communiqué](#)

#### **Handéo, septembre 2020**

Retour d'expérience Covid-19 – [Voir les 18 illustrations](#)

#### **Odoxa pour le Cercle Vulnérabilités et Société, septembre 2020**

Sondage "Enquête sur le financement de la dépendance" – [Voir les résultats](#)

#### **Fondation Médéric Alzheimer en partenariat avec Malakoff Humanis, septembre 2020**

3ème Baromètre "Perte d'autonomie, maladie d'Alzheimer et Aidance : qu'en disent les Français" – [Voir les résultats](#)

### Appel à projets, appel à contributions...

#### **Fondation Maladies Rares, 17 septembre 2020**

"Enjeux et défis de la recherche dans les maladies rares". Appel à communication pour le colloque scientifique annuel du 17 mai 2021. Date de clôture : 30 octobre 2020 à l'adresse [aap-bio@fondation-maladiesrares.com](mailto:aap-bio@fondation-maladiesrares.com)



### **ODAS en partenariat avec la CNSA, 8 septembre 2020**

"Appel à contributions afin d'identifier, d'expertiser et promouvoir des initiatives innovantes de soutien aux proches aidants". Appel ouvert en ligne jusqu'au 9 octobre 2020 – [Voir l'appel](#)

### **Santé publique France**

Création du 7ème registre des anomalies congénitales. Clôture des inscriptions : 14 octobre 2020 - [Voir l'appel](#)

### **Colloques, congrès...**

#### **28 Septembre 2020 (Visioconférence)**

"La crise sanitaire : quels impacts sur l'accessibilité universelle ?" : Conférence-débat organisé par l'Apact. Renseignements : [contact@apact.fr](mailto:contact@apact.fr)

#### **Saint-Malo 6 et 7 octobre 2020 (Reportées les 11 et 12 mai 2021)**

"10 ans. Les MECS demain. Pensons et traçons ensemble l'avenir : 10èmes Rencontres nationale des professionnels des maisons d'enfants à caractère social – [En savoir plus](#)

#### **10 octobre 2020 (Visioconférences)**

"Les troubles Dys en 2020 où en est-on ?" : 14ème Journée Nationale des Dys organisée par la Fédération Française des Dys -FFDys - [En savoir plus](#)

#### **13 octobre 2020 (en ligne)**

"L'innovation au service des malades et des familles" : 2ème édition des ateliers de co-design e-santé & maladies rares organisés par la Fondation Maladie Rares – [En savoir plus](#)

#### **Paris, du 14 au 16 octobre 2020**

"La spécificité de la prise en charge médicale des personnes polyhandicapées" : 9èmes Journées médicales organisées par le CESAP – [En savoir plus](#)

#### **Troyes, 20 et 21 octobre 2020 (hybride : présentiel & digital)**

5èmes Assises nationale du vieillissement / Longevity organisées par le réseau IDEAL Connaissances (association de collectivités locales) et le Club PA-PH, en partenariat avec le département de l'Aube, l'université de technologie de Troyes et l'Assemblée des départements de France (ADF) – [En savoir plus](#)

---

*Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Service Documentation – Ecole des hautes études en santé publique, 15 avenue du professeur Léon Bernard 35043 Rennes Cedex et/ou par mail à [bibliotheque@ehesp.fr](mailto:bibliotheque@ehesp.fr)*

**Ecole des hautes études en santé publique – EHESP Paris**

**20, avenue George Sand,**

**93 210 La Plaine Saint Denis - 02 99 02 24 50**

**En savoir plus sur le [service documentation](#)**

**[Bibliotheque.paris@ehesp.fr](mailto:Bibliotheque.paris@ehesp.fr)**

**[S'abonner / Se désabonner](#)**